

Association

# Maison populaire de Genève

## People's house of Geneva

### Cenevre Halkevi

GRAND CONSEIL

30 NOV. 2005

reçu le

| GRAND CONSEIL     |                                  |
|-------------------|----------------------------------|
| Expédié le:       | Session GC:<br>1-2 décembre 2005 |
| Président         | Députés (100)                    |
| Correspondance GC | Bureau                           |
| Secrétariat       | Chefs de groupe                  |
| Commission:       |                                  |
| Objet:            |                                  |
| Copie à:          |                                  |

Monsieur le président du Grand conseil  
Monsieur le président du Conseil d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les député-e-s,

Genève le 28 novembre 2005

Le Département de l'action sociale (DASS) a édicté de nouvelles directives pour les bénéficiaires de l'assistance publique. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, ces derniers se verront privés de l'abonnement gratuit aux Transports publics genevois (TPG) ainsi que de l'allocation pour l'achat de vêtements.

Pour une personne seule la baisse de revenu sera de 130 francs par mois. Pour un couple de 260 francs. Pour un couple avec enfant de 360 francs, et de 470 francs avec deux enfants.

De plus, avec ces nouvelles directives, le montant de la fortune autorisée ne pourra pas dépasser 4 000 francs pour une personne seule, 8 000 francs pour un couple, et 2 000 par enfant. C'est-à-dire qu'une personne qui possède 4 000 francs ne pourra pas obtenir l'assistance avant d'avoir dépensé cette somme pour son entretien, rendant sa situation encore plus précaire.

Ces directives sont conformes aux nouvelles normes émises par la Conférence suisse des institutions sociales (CSIAS) qui réunit les institutions chargées de l'action sociale. Pour autant ces nouvelles normes de la CSIAS ne devaient entrer en vigueur que le 1<sup>er</sup> juillet 2006, le DASS a décidé d'anticiper au 1<sup>er</sup> janvier. Surtout ces normes ne sont pas obligatoires, il ne s'agit que de recommandations minimales, les cantons sont libres de définir leurs propres normes. Ainsi à Genève, un des cantons où la vie est la plus chère de Suisse, les minima sociaux devraient être plus élevés que la moyenne.

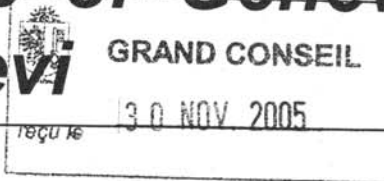
Avec ces nouvelles normes, le DASS espère économiser 8 millions sur les six premiers mois de l'année.

Certes, l'Etat de Genève accumule depuis plusieurs années un déficit de plusieurs centaines de millions de francs. Mais face à l'ampleur de ce déficit, l'économie qui sera faite avec ces nouvelles directives ne constituera qu'une goutte d'eau, tandis que les pauvres qui en seront victimes seront encore plus précarisés. Dans le même temps, les citoyens peuvent constater les dépenses somptueuses faites par les collectivités publiques, en ce moment par exemple les TPG sont en train d'installer de nouveaux panneaux luxueux pour les horaires.

Arrêtons de nous voiler la face : les bénéficiaires de l'assistance publique ne sont pas des profiteurs, ils ne vivent pas dans l'opulence. La réalité, c'est qu'il s'agit de pauvres, disons-le clairement.

Ceux qui souffriront le plus de ces nouvelles directives sont les enfants. Ils subiront encore plus de discriminations à l'école et auprès de leurs camarades, plus de difficultés à s'intégrer dans la société. Pourtant les enfants ne sont pas responsables de la situation sociale, et ils sont l'avenir de notre pays.

# Maison populaire de Genève People's house of Geneva Cenevre Halkevi



Depuis des années, notre société s'enrichit, mais ces richesses créées ne profitent qu'à une minorité tandis que les pauvres et les salariés modestes doivent toujours plus se serrer la ceinture.

Les dernières élections au Grand Conseil sont révélatrices d'un mauvais climat social. Et le 13 novembre, le peuple a élu une majorité de gauche au Conseil d'Etat. C'était la première fois depuis 1933. Nous traversons, comme à cette époque, une grave crise. L'incendie des banlieues chez nos proches voisins est là pour nous le rappeler.

**Monsieur Pierre-François Unger, vous avez décidé d'abaisser les normes de l'assistance sociale au plus bas, et par anticipation. Ce faisant, vous tapez sur les plus faibles. Il est frappant de constater que votre seule initiative en matière sociale depuis que vous présidez le DASS aura été de rendre les pauvres encore plus pauvres. Si vous étiez le démocrate-chrétien que vous prétendez être, vous appliqueriez les textes de l'évangile qui nous enseignent avant tout la protection des pauvres. Votre récente brillante réélection au Conseil d'Etat, avec les voix d'une partie de ces pauvres d'ailleurs, ne vous donne certainement pas le droit de faire des économies sur le dos des plus pauvres. Si vous ne revenez pas sur votre décision, nous concluons que vous n'êtes pas à votre place.**

Messieurs Charles Beer, Robert Cramer, David Hiler, Laurent Moutinot, le peuple n'a pas élu un gouvernement de gauche pour qu'il mène une politique de droite ! Pour que les pauvres soient encore plus pauvres, et pour que les riches continuent à s'enrichir sur leurs dos ! Comment pouvez-vous accepter pareille politique !? Que vous soyez vous-mêmes à l'abri du besoin ne vous dispense pas d'endosser vos responsabilités politiques et sociales. N'oubliez pas qu'une partie de vos électeurs est constituée de pauvres et de salariés modestes qui attendent que vous meniez une politique de justice sociale.

Mesdames et Messieurs, engagez-vous pour défendre les plus faibles de notre société ! Ils en ont besoin et ils le méritent ! Ils ne sont que les victimes des nouvelles orientations économiques que nous subissons depuis tant d'années ! Ils ne retrouveront la place qu'ils méritent dans la société qu'avec un changement de politique, que si vous prenez en compte leurs besoins et en leur proposant de véritables solutions de réinsertion.

Demir SÖNMEZ  
Président de la Maison populaire de Genève

P.S. Monsieur le président, nous demandons la lecture publique de cette lettre durant la prochaine session du Grand Conseil.